

Lettre d'intention de don

Par la présente, je soussigné
demeurant

FARAT N. Q. D.
55, Route du Ymb 41740 s'Payfag

déclare avoir l'intention de donner à la commune de Saint-Chamond pour être conservées au service d'Archives les archives dont je suis l'unique propriétaire

description : Photos de la Libération 2^e Guerre Mondiale - 1944.
89 Num

La communication et la reproduction de ces documents seront soumises à mon autorisation écrite (ou : à l'autorisation écrite de M. , que j'ai chargé de me représenter), sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée. En l'absence de réponse de ma part (ou : de la part de mon représentant), dans un délai d'un mois, aux demandes de consultation qui me (ou : lui) seront présentées, cette autorisation sera délivrée par le Directeur du service d'archives.

La communication et la reproduction de ces documents seront soumises à mon autorisation écrite (ou : à l'autorisation de M. , que j'ai chargé de me représenter), sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée, pendant une durée de ans. En l'absence de réponse de ma part (ou : de la part de mon représentant), dans un délai d'un mois, aux demandes de consultation qui me (ou : lui) seront présentées pendant cette période, cette autorisation sera délivrée par le Directeur du service d'archives, et en tout état de cause, les documents deviendront librement communicables à l'issue de ce délai de ans.

Je délègue au directeur du service d'archives le soin de consentir la communication et la reproduction de ces documents conformément aux dispositions de la loi du 15 juillet 2008 sur les archives. Il va de soi que je conserverai quant à moi toutes facilités d'accès à ces archives [cas des fonds d'archives privées contenant des archives publiques].

Je souhaite que la communication et la reproduction de ces documents soient libres, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée.

Je souhaite que la communication de ces documents soit libre, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée, mais soumetts leur reproduction à mon autorisation écrite (ou : à l'autorisation du Directeur du service d'archives).

(Date et signature)

31/8/2024